

Liste des délibérations examinées lors de la séance du Conseil communautaire du 29 août 2024

Conformément à l'article L.2121-25 du Code général des collectivités territoriales, la liste des délibérations examinées par le Conseil est affichée dans un délai d'une semaine.

Les délibérations sont également consultables au siège de la Communauté de communes aux horaires habituels d'ouverture au public et sur notre site internet : www.valesdunes.fr

Le procès-verbal de la séance sera mis en ligne dans un délais de 7 jours après son approbation.

APPROBATION DU PROCES-VERBAL

N°2024/100 – Approbation du procès-verbal du Conseil communautaire du 27 juin 2024 – approuvée

ADMINISTRATION GENERALE

N°2024/101 – Construction du nouveau siège administratif communautaire : nomination du jury et lancement de la consultation de maîtrise d'œuvre – approuvée

N°2024/102 – Construction du nouveau siège administratif communautaire : fixation du montant de la prime de concours – approuvée

N°2024/103 – Membres des commissions thématiques : décision modificative n°15 – approuvée

N°2024/104 – Décision modificative : délégations de pouvoir du Conseil communautaire vers le Bureau communautaire – approuvée

FINANCES

N°2024/105 – Irrécouvrabilité de la dette / admission en non valeur – approuvée

N°2024/106 – Budget principal : décision modificative n°3 – approuvée

N°2024/107 – Garantie d'emprunt n°2 relative au financement de la réalisation d'un centre de tri – approuvée

N°2024/108 – Garantie d'emprunt n°3 relative au financement de la réalisation d'un centre de tri interdépartemental sur la commune de Colombelles par la SPL NORMANTRI – approuvée – approuvée

VOIRIES

N°2024/109 – Convention relative à l'entretien des routes départementales sur le territoire aggloméré de Saint-Pierre-du-Jonquet – approuvée

N°2024/110 – Convention relative à l'entretien des routes départementales sur le territoire aggloméré de Ouézy – approuvée

N°2024/111 – Convention relative à l'entretien des routes départementales sur le territoire aggloméré de Vimont – approuvée

ASSAINISSEMENT

N°2024/112 – Convention de groupement de commandes – Maîtrise d'œuvre pour les travaux de renouvellement des réseaux d'eaux usées, d'eau potable et d'eaux pluviales rue Victor Chautard sur la commune de Bellengreville – approuvée

N°2024/113 – Programme 2023 – Réhabilitation du réseau d'assainissement collectif sur les communes de Moul et Bellengreville – Avenant n°1 – approuvée

L'ensemble de ces actes peuvent faire l'objet d'un recours contentieux devant le Tribunal Administratif de Caen, 3 rue Arthur le Duc 14000 Caen ou sur le site internet www.telerecours.fr dans un délai de 2 mois à compter de leurs publications. Ce recours contentieux peut être précédé dans ce délai d'un recours gracieux auprès de M. le Président. Cette procédure prolonge le délai de recours contentieux qui doit alors être introduit dans les 2 mois suivant la réponse au recours gracieux.

URBANISME / AMENAGEMENT DE L'ESPACE

N°2024/114 – Approbation de la modification n°1 du PLU de Cagny – approuvée

SERVICES AU PUBLIC

N°2024/115 – Désignation de représentants au Comité local pour l'emploi – approuvée

N°2024/116 – Convention triennale 2024-2026 avec la Mission Locale Caen la Mer Calvados Centre – approuvée

N°2024/117 – Convention de partenariat Help Renov avec ENEDIS – approuvée

TOURISME

N°2024/118 – Désignation de représentant à Calvados Attractivité – approuvée

TRANSITION ENERGETIQUE

N°2024/119 – Désignation de représentants au comité de pilotage Natura 2000 – approuvée

OTRI

N°2024/120 – Présentation du rapport annuel 2023 de Normantri – approuvée

N°2024/121 – Demande de dérogation à l'obligation de collecte hebdomadaire en porte à porte des ordures ménagères résiduelles pour le territoire de la Communauté de communes Val ès dunes – approuvée

N°2024/122 – Candidature à l'Appel à Projets Citeo « Mesures d'accompagnement pour l'optimisation de la collecte des emballages ménagers, imprimés papiers et papiers à usage graphiques » : mise en œuvre de la tarification incitative – approuvée

PERSONNEL

N°2024/123 – Création de poste – approuvée

L'ensemble de ces actes peuvent faire l'objet d'un recours contentieux devant le Tribunal Administratif de Caen, 3 rue Arthur le Duc 14000 Caen ou sur le site internet www.telerecours.fr dans un délai de 2 mois à compter de leurs publications. Ce recours contentieux peut être précédé dans ce délai d'un recours gracieux auprès de M. le Président. Cette procédure prolonge le délai de recours contentieux qui doit alors être introduit dans les 2 mois suivant la réponse au recours gracieux.